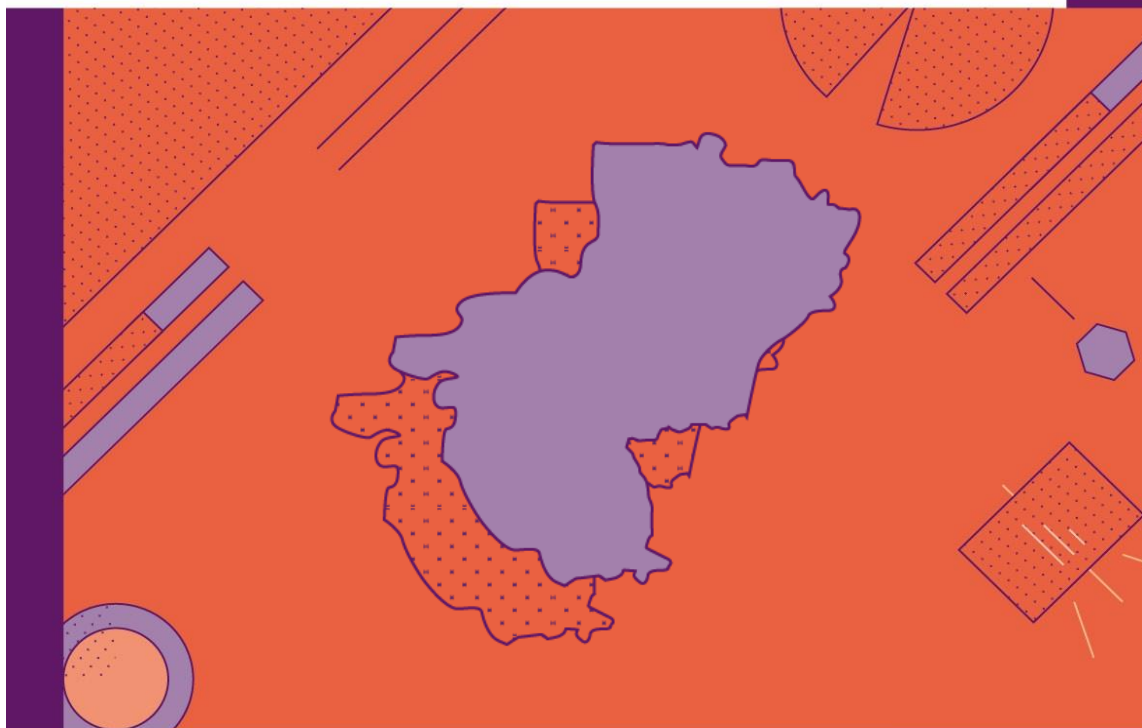


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2021

Région Pays de la Loire



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

La demande d'emploi - page 3

Les reprises d'emploi - page 5

Les maintiens dans l'emploi - page 6

La création d'activité - page 7

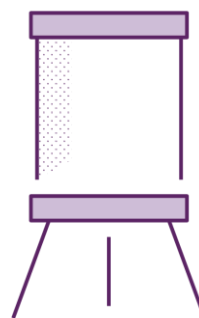
Les contrats aidés - page 7

L'alternance - page 8

La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 9

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph - page 10

Les données locales - page 11



L'économie française dépasse son niveau d'avant crise

Fin 2021, l'économie française a poursuivi sa reprise. Selon l'Insee, la croissance a été de 7% en 2021 (après -8% en 2020). L'emploi salarié a fortement progressé en 2021 avec une hausse de près de 700 000 emplois au niveau national en un an et le taux de chômage est à son plus bas niveau depuis 2008.

Près de 9% de demandeurs d'emploi en situation de handicap dans la région

A fin décembre 2021, 26 568 DEBOE sont inscrits dans la région à Pôle emploi en catégories A-B-C. Ils représentent 8,8% de l'ensemble des demandeurs d'emploi % variant de 7,9% en Loire-Atlantique à 10,2% en Mayenne.

L'amélioration de la situation économique en 2021, qui s'est concrétisée par une forte baisse du chômage tout public, semble n'avoir bénéficié que dans une moindre mesure aux DEBOE. Sur un an, leur nombre augmente de 5,2% alors que la baisse atteint 8,8% pour l'ensemble des publics. Cependant, ce constat est à attribuer à la singularité de la situation rencontrée au début de la crise sanitaire car contrairement à l'ensemble des demandeurs d'emploi, le nombre de DEBOE n'a pas augmenté en 2020.

... et le chômage de longue durée concerne près de 6 DEBOE sur 10

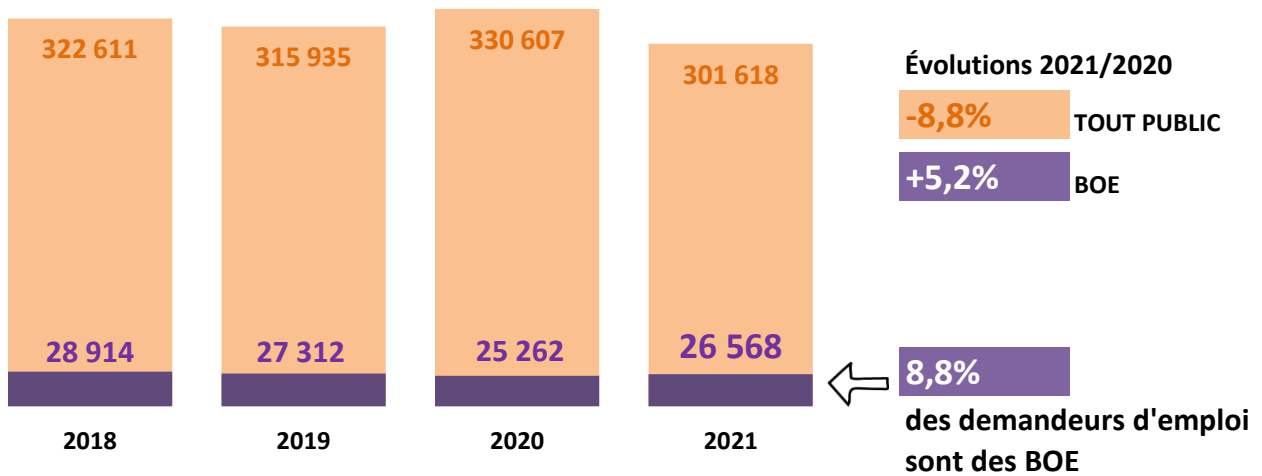
A fin décembre 2021, 59% des DEBOE sont en chômage de longue durée contre 49% pour l'ensemble des publics. L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage s'élève à 877 jours pour les BOE dans la région, allant de 791 jours en Mayenne à 920 jours dans la Sarthe.

Des résultats en hausse et une forte satisfaction des bénéficiaires

Après une année 2020 marquée par un recul des insertions et des maintiens dans l'emploi, ceux-ci ont fortement redémarré en 2021 dans la région avec des taux de croissance à 2 chiffres. En particulier, les embauches de personnes handicapées, qui représentent 5,1% de l'ensemble des embauches, ont augmenté de 27% en un an (+8% pour l'ensemble des publics).

Par ailleurs, la progression des résultats en termes d'insertions et de maintiens dans l'emploi s'accompagne d'une forte satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph, entreprises comme personnes handicapées.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

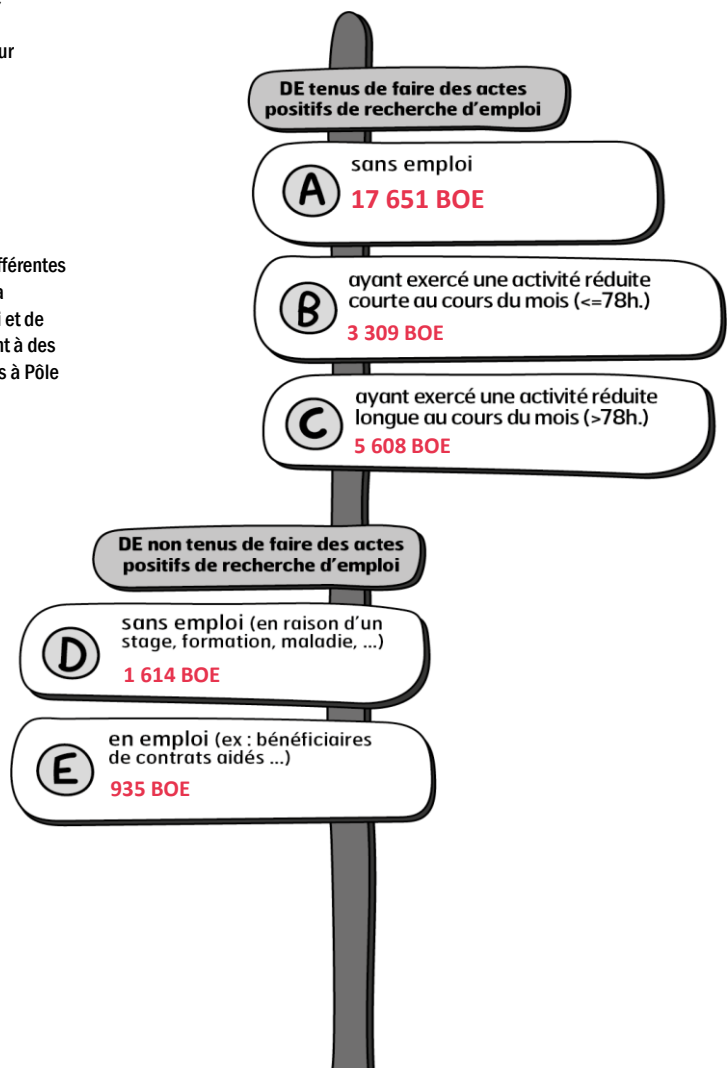
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi

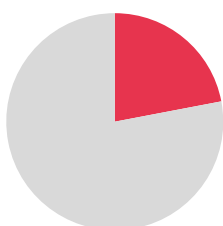
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

TP : tout public.

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



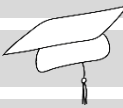


LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION






22%
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

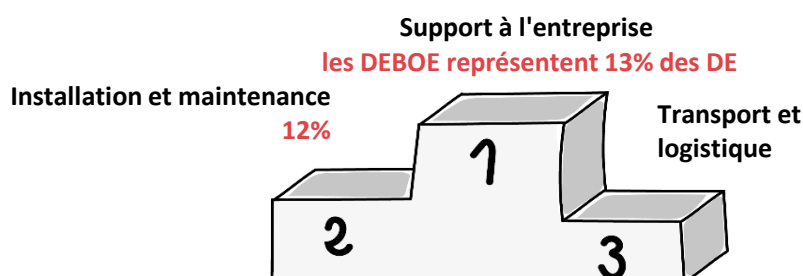
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
53%	 FEMMES	54%
49%	50 ANS ET + 	26%
17%	NIVEAU < CAP	13%
38%	 BAC ET +	54%
38%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	30%
59%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	49%
26%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	20%
877 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	693 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 23% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 16% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	TRANSPORT ET LOGISTIQUE 11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

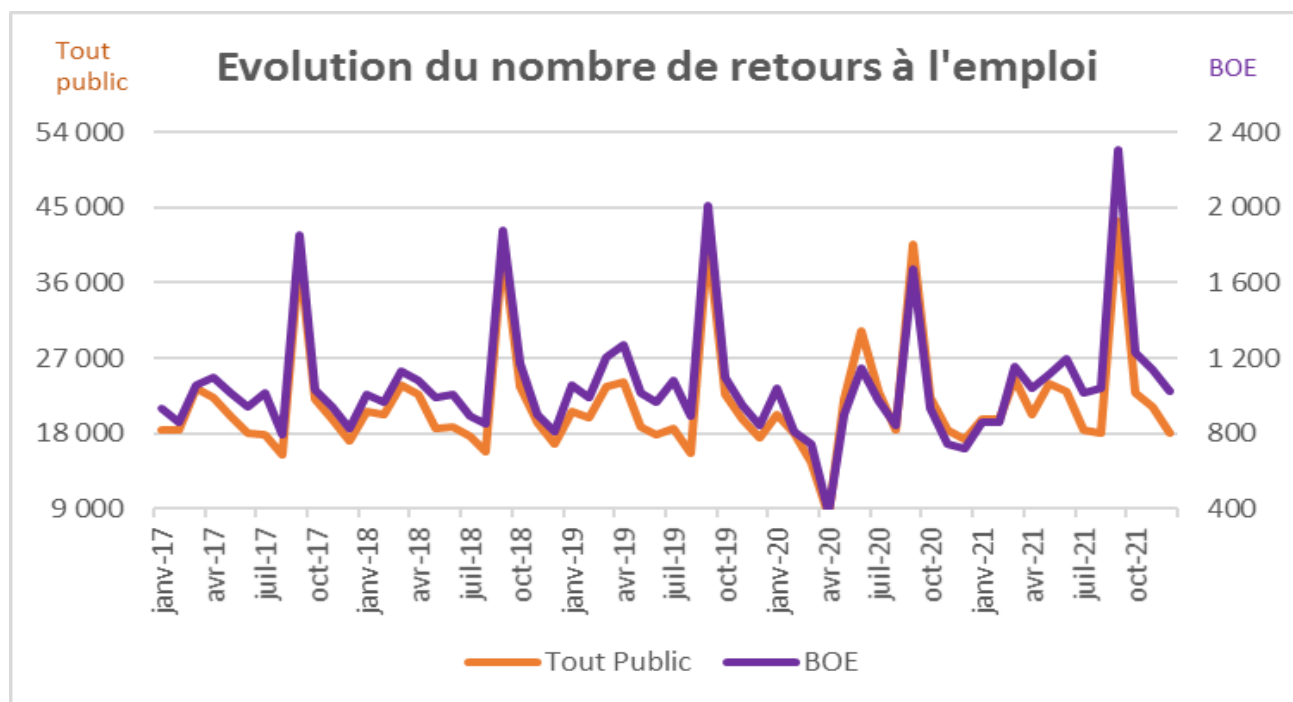
LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 9% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Nombre en 2021 Evolutions 2021/2020

Tout public	272 587	+8%
BOE	13 970	+28%
% BOE	5,1%	

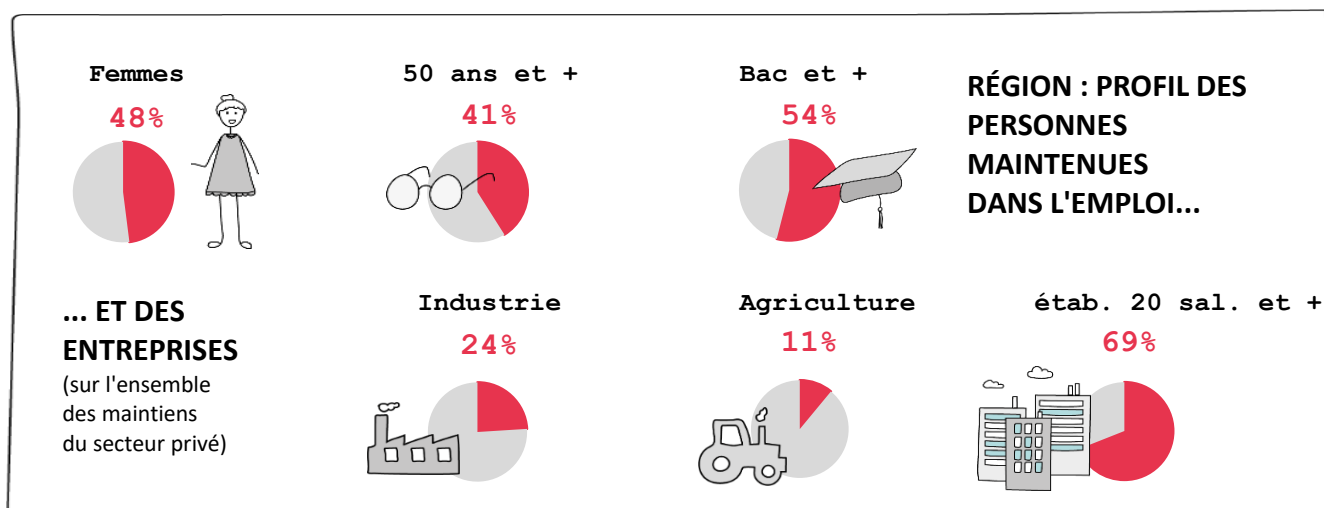
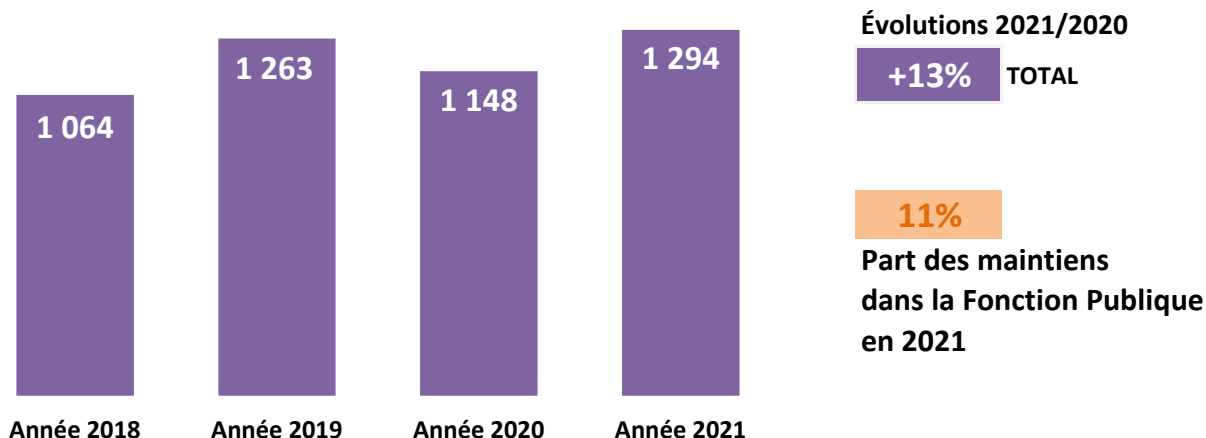
Lecture : en 2021, 272 587 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 13 970 BOE, soit 5,1% du total

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

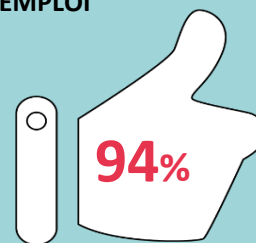


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

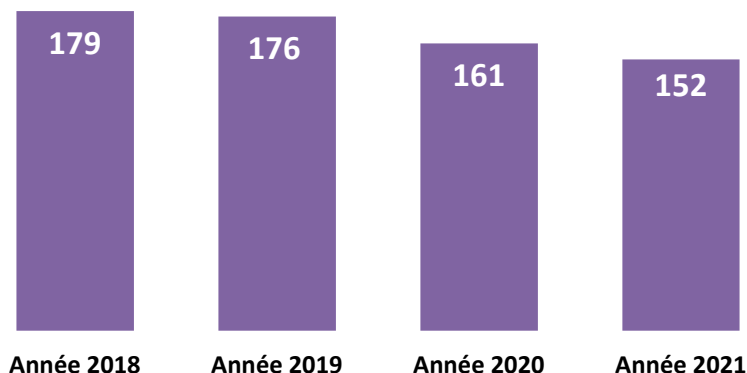
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2021.

TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI



Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2021/2020

-6%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

50%

FEMMES

26%

50 ANS ET +

62%

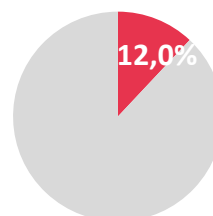
BAC ET +

Les contrats aidés

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

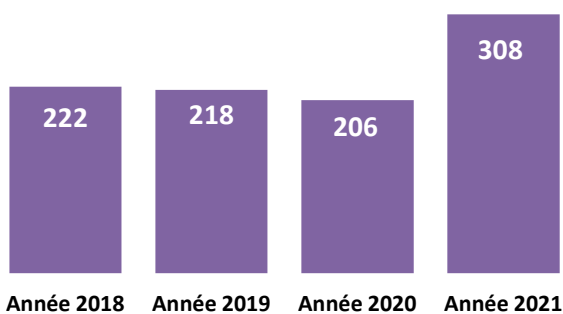
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 414 PEC pour les BOE

(en 2020, la part était de 15,1%)

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)

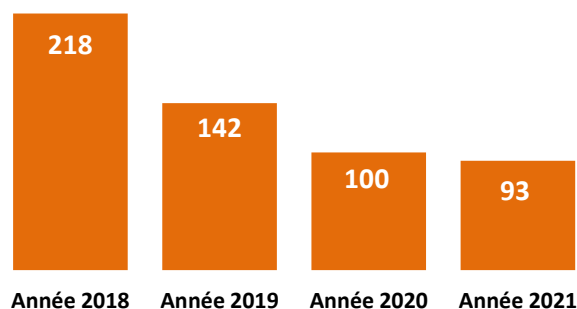


Évolutions 2021/2020

+50%

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2021/2020

-7%

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

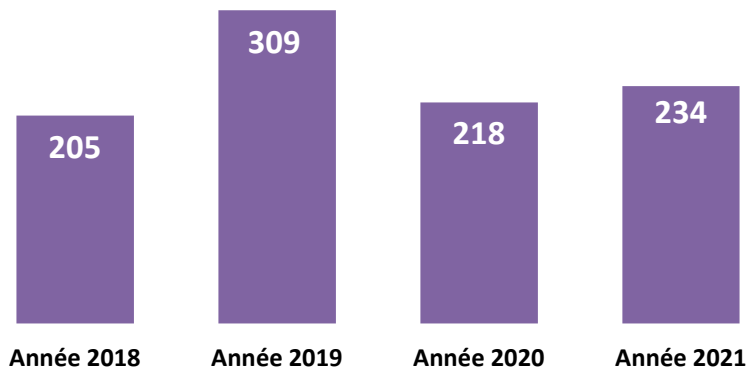
FEMMES	38%
- DE 18 ANS	25%
BAC ET +	25%
HANDICAP MENTAL	7%
HANDICAP COGNITIF	41%
20 SALARIÉS ET +	31%
- DE 10 SALARIÉS	54%
TERTIAIRE	62%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

48%	FEMMES
38%	45 ANS ET +
37%	BAC ET +
47%	HANDICAP MOTEUR
22%	MALADIES INVALIDANTES
46%	20 SALARIÉS ET +
91%	TERTIAIRE

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DECISIONS DE RLH



Évolutions 2021/2020

+7%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité (à fin déc.2021)

788



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH EN REGION (droits en cours à fin décembre 2021)

FEMMES	28%
50 ANS ET PLUS	60%
BAC ET +	27%
HANDICAP MOTEUR	31%
HANDICAP MENTAL	22%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	26%
20 SALARIES ET +	44%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte en 2021 sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph. En 2022, cette démarche sera élargie à certains de nos services et de nos prestations.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

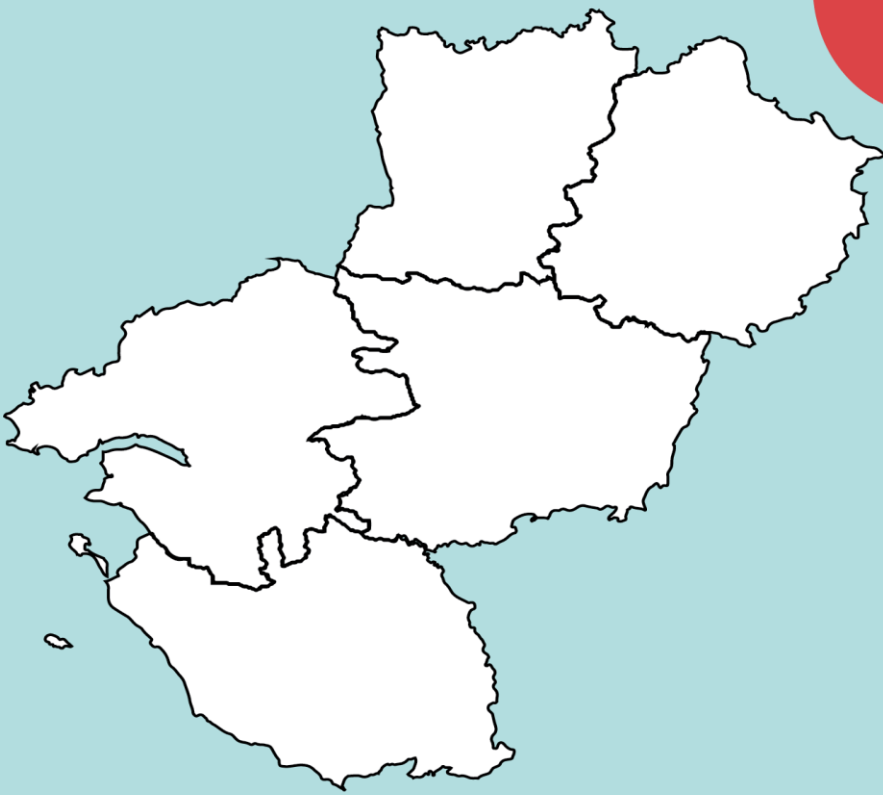
Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur trois y répondent.

En 2021, plus de 1 500 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé, de 98 % pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2021

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	1 144	19 896	368	4 045
Taux de réponse	55%	52%	41%	37%
SATISFACTION GLOBALE	98%	98%	98%	99%
dont % tout à fait satisfait	84%	85%	73%	75%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	97%	96%	98%	98%
dont % tout à fait utile	76%	74%	62%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	77%	76%	83%	84%
dont % très facile	19%	22%	15%	19%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	92%	94%	92%	93%
dont % tout à fait satisfait	62%	68%	53%	57%

DONNÉES
LOCALES



	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	474 171	-0,6%	5 663 980	-6,8%	8,4%	118 541	25%
REGION	26 568	+5,2%	301 618	-8,8%	8,8%	5 781	22%
44-Loire-Atlantique	9 084	+0,2%	115 247	-8,7%	7,9%	2 442	27%
49-Maine-et-Loire	6 278	+13,3%	68 731	-8,6%	9,1%	1 177	19%
53-Mayenne	1 955	+10,3%	19 158	-9,6%	10,2%	351	18%
72-Sarthe	4 426	+12,4%	47 207	-7,3%	9,4%	935	21%
85-Vendée	4 825	-2,4%	51 275	-10,1%	9,4%	876	18%

* Lecture : au niveau national, 118 541 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 25% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

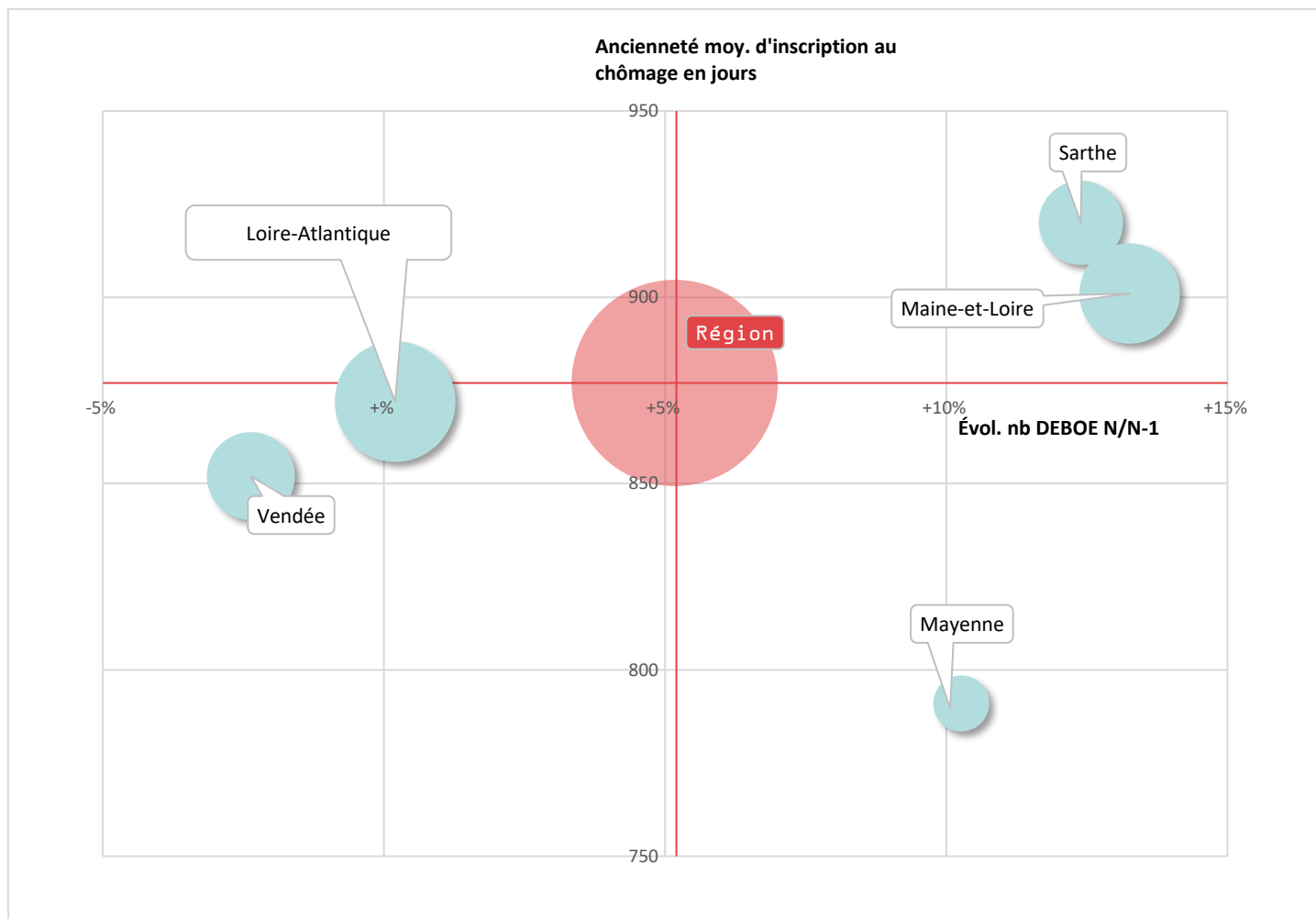
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	913	+5	695	+22	+218
REGION	877	-9	693	+24	+184
44-Loire-Atlantique	872	-13	673	+28	+199
49-Maine-et-Loire	901	-40	738	+20	+163
53-Mayenne	791	+24	640	+18	+151
72-Sarthe	920	+1	722	+9	+198
85-Vendée	852	+9	672	+35	+180

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 913 jours, soit 218 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Transport et logistique	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	116 198	25%	81 920	17%	50 236	11%
REGION	6 138	23%	4 344	16%	2 983	11%
44-Loire-Atlantique	2 062	23%	1 623	18%	979	11%
49-Maine-et-Loire	1 511	24%	930	15%	713	11%
53-Mayenne	436	22%	307	16%	243	12%
72-Sarthe	991	22%	669	15%	510	12%
85-Vendée	1 138	24%	815	17%	538	11%

* Lecture : au niveau national, 25% des DEBOE soit 116 198 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée, l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	21 400	+14%	11%	93%	76
REGION	1 294	+13%	11%	94%	79
CE 44-Loire-Atlantique	429	+28%	12%	92%	
CE 49-Maine-et-Loire	314	+25%	15%	93%	
CE 53-Mayenne	114	-20%	6%	98%	
CE 72-Sarthe	226	+9%	8%	96%	
CE 85-Vendée	211	+0%	10%	94%	

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	51%	46%	58%	68%	20%	9%
REGION	48%	41%	54%	69%	24%	11%
CE 44-Loire-Atlantique	45%	38%	62%	73%	15%	8%
CE 49-Maine-et-Loire	47%	47%	46%	68%	27%	17%
CE 53-Mayenne	55%	45%	54%	65%	25%	13%
CE 72-Sarthe	54%	38%	56%	66%	28%	11%
CE 85-Vendée	45%	42%	51%	67%	33%	10%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	3 823	+23%	81	44%	31%	61%
REGION	152	-6%	57	50%	26%	62%
44-Loire-Atlantique	59	=	65	64%	20%	67%
49-Maine-et-Loire	25	-22%	40	32%	24%	50%
53-Mayenne	6	-33%	31	50%	0%	67%
72-Sarthe	19	-17%	43	53%	42%	50%
85-Vendée	43	+13%	89	40%	30%	66%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2021 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	3 716	1 112
REGION	308	93
44-Loire-Atlantique	116	23
49-Maine-et-Loire	60	11
53-Mayenne	31	10
72-Sarthe	33	35
85-Vendée	68	14



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie